



**PLAN D'ACTION 2001-2002  
EN LIEN AVEC LA  
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2000-2005  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**Adopté au Conseil des commissaires du 28 janvier 2002**

## PRÉSENTATION

Dans le cadre de sa planification stratégique 2000-2005, la Commission scolaire des Phares annonce l'élaboration éventuelle d'un plan d'action afin de s'assurer de la mise en œuvre des orientations identifiées.

C'est avec plaisir, aujourd'hui, que nous assurons le suivi souhaité en identifiant, pour chacune des orientations, les principales actions que nous nous proposons de réaliser. Le plan d'action, sans être un recueil exhaustif de toutes les réalisations de notre personnel, vient préciser les moyens que nous privilégions pour atteindre les résultats anticipés. À cet égard, il détermine des indicateurs qui nous permettront d'évaluer périodiquement notre cheminement.

Il est pertinent de se rappeler les cinq orientations sur lesquelles repose la planification stratégique :

← accroître le niveau de formation des élèves et leur réussite;

↑ qualifier les jeunes et les adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle;

→ assurer le support aux établissements afin qu'ils offrent un haut niveau de formation répondant aux besoins des personnes et aux besoins d'une société du savoir et en constante évolution;

↓ mettre en place des conditions et des moyens permettant l'exercice de l'imputabilité;

° maintenir ou améliorer le niveau des ressources indispensables à la qualité des services et à une saine administration de l'ensemble de la Commission scolaire.

Le plan d'action précise donc, pour chacune des orientations, les objectifs, les actions, les indicateurs de résultats ainsi que les échéances anticipées.

## **ORIENTATION 1**

**Accroître le niveau de formation des élèves et leur réussite scolaire.**

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>1.1 En concertation avec les parents et la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ valoriser l'école dans son milieu;</li> <li>✓ promouvoir l'implication active des parents comme soutien aux apprentissages de leurs enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Établir un plan de communication. <b>(s.g)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ actions politiques;</li> <li>✓ actions administratives;</li> <li>✓ actions des établissements.</li> </ul> </li> <li>&lt; Consolider et définir nos partenariats. <b>(d.é., d.c.e.a. et d.c.f.p.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Réalisation du plan.</li> <li>&lt; Que tous les parents valorisent l'école, son importance; qu'ils témoignent de leur confiance envers le personnel qui œuvre auprès de leurs enfants.</li> <li>&lt; Que tous les parents s'impliquent à l'un ou l'autre, ou mieux à plusieurs, de ces niveaux de participation dans la vie scolaire de leurs enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1<sup>er</sup> niveau : aide et soutien à la maison dans les devoirs et les leçons, intérêt pour l'univers scolaire de leurs enfants;</li> <li>✓ 2<sup>e</sup> niveau : participation active des comités de travail associés à la bonne marche et au développement de leur école comme le conseil d'établissement, les campagnes de financement, la bibliothèque ou autres;</li> <li>✓ 3<sup>e</sup> niveau : participation et implication lors de sorties culturelles, lors d'activités dans les classes...</li> </ul> </li> </ul>	<p>Octobre 2001</p> <p>Tout au long de l'année</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>1.2 Augmenter le niveau de développement des compétences transversales et disciplinaires, le niveau de formation aux plans intellectuel, physique, social, culturel et spirituel.</p>	<p>&lt; Poursuivre l'implantation du nouveau curriculum : <b>(s.é. et d.é.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ application au préscolaire, au premier cycle et au deuxième cycle du primaire;</li> <li>✓ préparation immédiate du personnel enseignant au troisième cycle du primaire;</li> <li>✓ préparation à moyen terme au secondaire;</li> <li>✓ perfectionnement du personnel professionnel travaillant avec le personnel enseignant;</li> <li>✓ participation à des ateliers de préparation à la réforme;</li> <li>✓ participation du personnel enseignant aux différents comités d'écriture de programmes au plan provincial.</li> </ul>	<p>&lt; Que toutes les écoles primaires aient amorcé l'application de la réforme au préscolaire, au 1<sup>er</sup> cycle et au 2<sup>e</sup> cycle du primaire.</p> <p>&lt; Que toutes les écoles primaires aient amorcé l'appropriation de la réforme au troisième cycle du primaire.</p> <p>&lt; Que toutes les écoles secondaires aient démarré des actions préparatoires à l'implantation de la réforme du curriculum.</p> <p>&lt; Réalisation des actions prévues au plan d'action 2001-2002 de la Commission scolaire sur la réforme du curriculum.</p> <p>&lt; Campagne pour financer l'achat de 300 dictionnaires.</p>	<p>30 juin 2002</p>
<p>1.3 Augmenter le taux de diplomation et la réussite de façon significative, plus particulièrement chez les garçons et dans les milieux où ces taux se situent sous la moyenne provinciale.</p>	<p>&lt; Supporter la mise à jour des plans de réussite des établissements et mettre à jour le plan consolidé de la Commission scolaire. Ce plan consolidé devra identifier des actions précises au niveau de la Commission scolaire en rapport avec la réussite scolaire. <b>(s.é., f.p. et é.a.)</b></p> <p>&lt; Actualiser et réaliser les plans de réussite. <b>(d.é., d.c.e.a. et d.c.f.p.)</b></p>	<p>&lt; Réalisation de la mise à jour des plans de réussite des écoles et du plan consolidé de la Commission scolaire.</p> <p>&lt; Selon les plans de réussite.</p>	<p>30 novembre 2002</p> <p>30 novembre 2001</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>1.4 Intervenir dès l'entrée à l'école afin de prévenir les problèmes reliés à l'adaptation et aux apprentissages. Tout au long du parcours scolaire, assurer un support aux élèves en difficulté et à leurs familles.</p>	<p>&lt; Utiliser différentes approches pédagogiques et stratégies d'apprentissages telles : <b>(d.é.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ enseignement stratégique;</li> <li>✓ gestion mentale;</li> <li>✓ apprentissage coopératif;</li> <li>✓ pédagogie par projet;</li> <li>✓ théorie des intelligences multiples.</li> </ul>	<p>&lt; Plans de réussite.</p>	<p>30 novembre 2001</p>
	<p>&lt; Préconiser une concertation avec les différents syndicats dans une vision de réussite de plus grand nombre d'élèves. <b>(r. h.)</b></p>	<p>&lt; Réalisation de ce mandat dans la négociation locale.</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
	<p>&lt; Organiser des activités intercentres pour partager les façons d'améliorer le taux de présences et la réussite à l'éducation des adultes. <b>(é.a.)</b></p>	<p>&lt; Diversification des moyens.</p>	<p>Juin 2002</p>
	<p>&lt; Circonscrire la problématique des troubles de comportement au préscolaire et au primaire : comprendre les changements de société qui ont présidé, au cours de la dernière décennie, à une mutation dans le profil de développement des enfants : changements dans la famille, les valeurs, les médias, la technologie, les habitudes alimentaires, etc. <b>(s.é.)</b></p>	<p>&lt; Qu'on reconnaisse d'emblée, qu'un nombre d'enfants de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes éprouvent de la difficulté à acquérir les habiletés sociales de base.</p>	<p>30 juin 2002</p>
	<p>&lt; Structurer le service de soutien à la modification de comportement en identifiant clairement des pistes de solution en lien avec la prévention. <b>(s.é.)</b></p>	<p>&lt; Qu'un profil type du nouvel enfant soit élaboré et que l'ensemble des partenaires sociaux et scolaires le reconnaissent comme tel;</p> <p>&lt; Qu'un plan d'action spécifique soit élaboré, diffusé et mis en place en mettant à contribution tous les partenaires sociaux et scolaires.</p>	

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>1.5 Assurer à tous les élèves l'accessibilité à une formation de qualité, leur offrir des occasions de s'ouvrir sur le monde et ce, malgré l'éloignement et les situations de pauvreté vécues par certains milieux.</p> <p>1.6 Améliorer les habiletés sociales, les capacités d'adaptation et de créativité, le respect de l'environnement humain et physique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Réaliser des plans d'intervention individualisés : <b>(d.é.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ orthopédagogie;</li> <li>✓ psychoéducation;</li> <li>✓ comité d'aide pédagogique.</li> </ul> </li> <li>&lt; Réviser la politique en adaptation scolaire de la Commission scolaire des Phares conformément à l'esprit de la politique en adaptation scolaire du ministère de l'Éducation « Une école adaptée à tous ses élèves ». <b>(s.é.)</b></li> <li>&lt; Intervenir dans l'organisation scolaire <b>(r.h. et s.é.)</b></li> <li>&lt; Encourager la mise en place d'approches novatrices : <b>(s.é.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ enseignement stratégique;</li> <li>✓ gestion mentale;</li> <li>✓ approche coopératif;</li> <li>✓ pédagogie par projet;</li> <li>✓ théorie des intelligences multiples;</li> <li>✓ thérapie de la réalité.</li> </ul> </li> <li>&lt; Sensibiliser les élèves au respect de l'autorité. <b>(d.é.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Implication des intervenants externes dès la mise en place du plan d'intervention.</li> <li>&lt; Réalisation et application.</li> <li>&lt; Politique en adaptation scolaire révisée et plus actuelle.</li> <li>&lt; Présence de ressources additionnelles dans certaines écoles.</li> <li>&lt; Modifications dans certains cas de nos façons d'intervenir dans l'optique d'un résultat optimum.</li> <li>&lt; Projets présentés dans le cadre du 1,3 M que le MEQ a investi.</li> <li>&lt; Rapport annuel de l'établissement.</li> <li>&lt; Projet éducatif.</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>31 janvier 2002</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>30 juin 2002</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
1.7 Faire de plus en plus de l'établissement une communauté d'apprentissage, un lieu de culture et un milieu de vie stimulant le goût et l'intérêt d'apprendre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Soutenir les élèves dans le développement d'activités parascolaires. <b>(d.é.)</b></li> <li>&lt; Développer les activités parascolaires : <b>(d.é.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ activités sportives et culturelles;</li> <li>✓ chorales;</li> <li>✓ spectacles;</li> <li>✓ pièces de théâtre;</li> <li>✓ etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Développement de compétences transversales.</li> <li>&lt; Rapport annuel de l'établissement.</li> <li>&lt; Projet éducatif.</li> </ul>	<p>30 juin 2002</p> <p>Tout au long de l'année</p>



## **ORIENTATION 2**

**Qualifier les jeunes et les adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle.**

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>2.1 Accompagner le jeune ou l'adulte dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle en tenant compte des réalités de la société du vingt et unième siècle et de l'évolution du marché du travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Actualiser le concept « d'école orientante » dans les écoles primaires et secondaires. <b>(s.é. et d.é.)</b></li>   <li>&lt; Participer à l'élaboration d'un cadre de services pour des écoles et centres « orientants ». <b>(d.c.e.a. et d.c.f.p.)</b></li>   <li>&lt; Organiser des activités intercentres afin d'améliorer l'efficacité du régistariat. <b>(f.p.)</b></li>   <li>&lt; Étudier les performances des élèves admis en formation professionnelle avec un TENS et un TDG. <b>(f.p.)</b></li>   <li>&lt; Offrir aux nouveaux inscrits en formation de base (alphabétisation) des activités pour les aider à apprendre. <b>(d.é. et d.c.e.a.)</b></li>   <li>Ajuster les services d'accueil, d'entrée en formation, du tutorat et du développement de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Établissement de cadres de référence pour les interventions au troisième cycle du primaire et au premier cycle du secondaire.</li>   <li>&lt; Actualisation de ces cadres de référence dans toutes les écoles primaires et début d'actualisation dans les écoles secondaires.</li>   <li>&lt; Établissement d'un cadre de référence dans les écoles et centres d'adultes; participation des centres de formation professionnelle.</li>   <li>&lt; Visites aux centres de formation professionnelle.</li>   <li>&lt; Inscriptions plus nombreuses.</li>   <li>&lt; Données disponibles pour l'admission 2002.</li>   <li>&lt; Programme disponible, impact sur la rétention et la réussite des élèves.</li>   <li>&lt; Amélioration de la rétention et de la réussite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 juin 2002</li>   <li>Jun 2002</li>   <li>Jun 2002</li>   <li>Janvier 2002</li>   <li>Septembre 2001</li>   <li>30 juin 2002</li> </ul>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>2.2 Actualiser constamment le curriculum afin que soient offerts des cheminements scolaires et parascolaires diversifiés, répondant aux besoins et aux intérêts des élèves, aux réalités du monde actuel et de l'évolution du marché du travail.</p> <p>2.3 Adapter l'offre de service de formation auprès de la population adulte, en particulier dans les milieux à faible taux de scolarité.</p>	<p>l'employabilité. <b>(d.é. et d.c.e.a.)</b></p> <p>&lt; Améliorer le processus de sélection des élèves. <b>(d.c.f.p.)</b></p> <p>&lt; Dans chaque département, concevoir et appliquer une procédure de suivi de l'élève en difficulté. <b>(d.é. et d.c.f.p.)</b></p> <p>&lt; Identifier les élèves de formation professionnelle qui pourraient accéder à deux diplômes et les informer. <b>(d.c.f.p.)</b></p> <p>&lt; Offrir le programme révisé en coiffure. <b>(d.c.f.p.)</b></p> <p>&lt; Poursuivre les démarches pour faire changer les paramètres en MAO (matériel, appareil, outillage) en ébénisterie et télécommunication. <b>(f.p.)</b></p> <p>&lt; Développer des métiers semi-spécialisés, des programmes d'insertion professionnelle et offrir des cheminement particuliers. <b>(f.p.)</b></p> <p>&lt; Offrir des ateliers utilisant différentes méthodes pédagogiques pour compléter l'enseignement individualisé. <b>(d.c.f.p.)</b></p> <p>&lt; Produire un plan de promotion spécifique à l'éducation des adultes <b>(é.a)</b></p> <p>&lt; Identifier des moyens d'obtenir l'avis des élèves dans l'évaluation des services. <b>(d.c.e.a.)</b></p>	<p>&lt; Amélioration de la rétention et de la réussite.</p> <p>&lt; Amélioration de la rétention et de la réussite.</p> <p>&lt; Améliorer le taux d'obtention du DES.</p> <p>&lt; Meilleure préparation des élèves au marché du travail.</p> <p>&lt; Amélioration des équipements disponibles.</p> <p>&lt; Offre d'ateliers et participation des élèves.</p> <p>&lt; Augmentation des inscriptions.</p> <p>&lt; Outil d'évaluation des services disponibles.</p>	<p>31 mars 2002</p> <p>30 juin 2002</p> <p>30 juin 2002</p> <p>30 juin 2002</p> <p>Avril 2002</p> <p>30 juin 2002</p> <p>Mars 2002</p> <p>28 février 2002</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
2.4 Améliorer les liens entre les écoles, les centres de formation et le marché du travail afin que soient favorisés le développement des compétences et de l'employabilité des personnes de même que leur sentiments d'appartenance à leur milieu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Participer à l'élaboration des orientations et des nouveaux programmes à l'éducation des adultes. <b>(d.c.e.a.)</b></li> <li>&lt; Établir une concertation avec le milieu (CFRN, Jeune Chambre de commerce). <b>(f.p., d.c.f.p. et d.c.e.a.)</b></li> <li>&lt; Instituer un comité d'échange avec le Centre Jeunesse. <b>(d.é.)</b></li> <li>&lt; Mettre en place un modèle d'alternance école-entreprise en carrosserie et évaluer la pertinence de faire de même en dessin industriel. <b>(d.c.f.p.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Préparation et motivation du personnel.</li> <li>&lt; Mise en place du comité.</li> <li>&lt; Meilleure préparation des élèves au marché du travail et au placement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 juin 2002</li> <li>Tout au long de l'année</li> <li>30 juin 2002</li> <li>30 juin 2002</li> </ul>
2.5 Promouvoir et valoriser la formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Favoriser la participation des élèves aux événements locaux : Carrière. <b>(d.c.f.p.)</b></li> <li>&lt; Réaliser des activités spécifiques dans le cadre du plan de communication. <b>(s.g. et f.p.)</b></li> <li>&lt; Planifier une organisation concertée au niveau régional pour la réalisation des olympiades. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Organiser une rencontre régionale sur les moyens de supporter la réussite des clientèles d'Emploi-Québec. <b>(é.a. et f.p.)</b></li> <li>&lt; Adopter et promouvoir le projet éducatif des centres de formation professionnelle et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Placement des élèves.</li> <li>&lt; Réalisation des activités et valorisation des élèves, des enseignantes et des enseignants.</li> <li>&lt; Information disponible pour Emploi-Québec et les centres.</li> <li>&lt; Cohésion des actions auprès des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les opportunités</li> <li>Tout au long de l'année</li> <li>Avril 2002</li> <li>Novembre 2001</li> <li>30 juin 2002</li> </ul>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
	de l'éducation des adultes. <b>(d.c.e.a. et d.c.f.p.)</b>		
2.6 Diversifier les programmes et les voies de formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Améliorer la visibilité du CFRN – Formation professionnelle et des nouveaux programmes. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Poursuivre les démarches pour l'obtention d'une autorisation en production horticole, soins du corps, finition de meubles et production ovine. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Amorcer les analyses de faisabilité concernant la ferblanterie-tôlerie. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Analyser les effets de la révision des programmes dans le secteur de l'électronique sur les programmes au plan de développement. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Déposer des demandes d'attestation d'études professionnelles (AEP) si elles sont autorisées et financées. <b>(f.p.)</b></li> <li>&lt; Diversifier l'offre de service et en assurer la promotion. <b>(d.c.f.p.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Augmentation des demandes d'admission en dessin de bâtiments et de placement des diplômés.</li> <li>&lt; Placement des diplômés en soutien informatique.</li> <li>&lt; Programmes de secrétariat et comptabilité connus des employeurs.</li> <li>&lt; Avancement des dossiers aux niveaux régional et provincial.</li> <li>&lt; Inventaire des données disponibles pour répondre aux critères du MEQ.</li> <li>&lt; Révision des demandes et des priorités.</li> <li>&lt; Nouveaux programmes disponibles pour la clientèle.</li> <li>&lt; Augmentation du nombre d'élèves équivalent à un temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 juin 2002</li> <li>30 juin 2002</li> <li>Juin 2002</li> <li>Juin 2002</li> <li>Mai 2002</li> <li>Juin 2002</li> <li>30 juin 2002</li> </ul>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
		complet.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Organiser pédagogiquement et matériellement le Centre pour accueillir une cohorte supplémentaire en soutien informatique. <b>(d.c.f.p.)</b></li> <li>&lt; Prévoir les espaces pour accueillir un groupe complet en dessin de bâtiments. <b>(d.c.f.p.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Augmentation des inscriptions en formation professionnelle.</li> <li>&lt; Augmentation des inscriptions en formation professionnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> septembre 2001</li> <li>30 juin 2002</li> </ul>

### **ORIENTATION 3**

**Assurer le support aux établissements afin qu'ils offrent un haut niveau de formation répondant aux besoins des personnes et aux besoins d'une société du savoir et en constante évolution.**

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>3.1 S'assurer de la répartition équitable des ressources permettant à chaque milieu d'offrir des chances égales à tous de s'instruire, de se socialiser et de se qualifier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Procéder à la révision budgétaire 2001-2002 en tenant compte des résultats au 30 juin 2001, de la clientèle au 30 septembre 2001 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1<sup>er</sup> juillet. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Procéder à la mise à jour du cadre budgétaire et des règles de répartition des ressources pour l'année 2002-2003. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Supporter les établissements dans la préparation et le suivi de leur budget. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Établir les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement de l'année 2002-2003 en respectant : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ les objectifs, les principes, les critères et les règles de répartition des ressources établis par le Conseil des commissaires;</li> <li>✓ le niveau de ressources disponibles;</li> <li>✓ les mesures de réduction de dépenses prévues dans le plan de redressement financier. <b>(s.a.)</b></li> </ul> </li> <li>&lt; Ajuster le fonctionnement aux nouvelles règles budgétaires. <b>(d.é.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Dépôt d'un budget révisé.</li> <li>&lt; Adoption par le Conseil en février 2002.</li> <li>&lt; Budgets des établissements.</li> <li>&lt; Respect des encadrements et du plan de redressement.</li> <li>&lt; Adoption par le Conseil des commissaires en juin 2002.</li> <li>&lt; Ressources équitables pour chaque service.</li> </ul>	<p>Décembre 2001</p> <p>Janvier et février 2002</p> <p>Préparation : mai 2002 Suivi : continu De mars à juin 2002</p> <p>30 juin 2002</p>



OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>3.2 Veiller à ce que le personnel des établissements s'inscrive dans un processus de formation continue, bénéficie de services de formation et de développement professionnel afin qu'il demeure à la hauteur des attentes de la société et qu'il soit en mesure de tenir compte d'impératifs sociaux et culturels.</p>	<p>&lt; Mettre en place un programme de formation continue du personnel enseignant, professionnel, cadre et de soutien : <b>(s.é. et d.é.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ offres de perfectionnement sous diverses formes (journée de perfectionnement, colloque..) et sur divers sujets;</li> <li>✓ portfolio professionnel;</li> </ul> <p>✓ programme de formation continue à l'intention des directions d'établissement.</p> <p>&lt; Promouvoir une politique de formation continue en encourageant ceux et celles qui veulent y adhérer. <b>(r.h.)</b></p>	<p>&lt; Rédaction et présentation d'un plan de formation continue du personnel enseignant.</p> <p>&lt; Mesure des retombées dans les écoles de l'appropriation de ce plan de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ façon dont les écoles l'ont utilisé;</li> <li>✓ nombre d'activités réalisées;</li> <li>✓ nombre d'enseignantes et d'enseignants qui en ont bénéficié.</li> <li>✓ nombre de cadres inscrits</li> </ul> <p>&lt; Intégration dans la négociation locale.</p> <p>&lt; Perfectionnement et formation par les pairs et soutien par les conseillers pédagogiques.</p>	
<p>3.3 Encourager les expériences novatrices susceptibles d'améliorer le niveau de formation et de diplomation.</p>	<p>&lt; Reconnaître l'innovation par l'entremise de certificat de reconnaissance. <b>(d.g.)</b></p>	<p>&lt; Remise de certificat de reconnaissance.</p>	<p>Implantation à l'automne 2001</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
3.4 Supporter les établissements dans la préparation et la mise en œuvre de leurs offres de service et de leurs plans de réussite.	< Offrir des services de soutien. <b>(s.é.)</b>	< Plans de réussite.	30 novembre 2001
3.5 Outiller les établissements afin qu'ils soient en mesure d'implanter la réforme de l'éducation et d'assurer la qualité de son application.	< Poursuivre l'implantation de la réforme du curriculum : (mêmes actions que celles énumérées à 1.2). <b>(s.é.)</b> < Supporter les écoles dans l'élaboration d'un nouveau bulletin scolaire pour le préscolaire et les premier et deuxième cycles du primaire. <b>(s.é.)</b>	< (Mêmes indicateurs de résultats que ceux énumérés à 1.2). < Réalisation d'un bulletin type pour le préscolaire et les premier et deuxième cycles du primaire : ✓ Adaptation locale.	30 juin 2002  Octobre 2001
3.6 Assurer des moments de concertation entre la Commission scolaire et les institutions d'enseignement supérieur.	< Rencontres Université du Québec à Rimouski et Cégep. <b>(d.g.)</b> < Participation à la Table d'éducation du Bas-Saint-Laurent. <b>(d.g.)</b>	< Réalisation des rencontres.	Tout au long de l'année
3.7 Mettre en place des conditions favorisant la contribution de différents partenaires à la réalisation des mandats des établissements.	< Concertation scolaire municipale. <b>(s.a. et d.g.)</b> < Rimouski Ville-étudiante. <b>(président et d.g.)</b>	< Protocole. < Activités réalisées.	Tout au long de l'année

## **ORIENTATION 4**

**Mettre en place des conditions et des moyens permettant l'exercice de l'imputabilité.**

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>4.1 Développer une approche, des mécanismes et des outils favorisant l'évaluation des résultats des actions mises en œuvre, l'évaluation du rendement professionnel et l'évaluation institutionnelle.</p> <p>4.2 S'assurer de l'application des différents régimes pédagogiques, des programmes de formation et des orientations de la Commission scolaire des Phares.</p> <p>4.3 Rendre compte à la communauté desservie.</p>	<p>&lt; S'approprier l'information disponible. <b>(d.g., r.h. et d.é.)</b></p>		2003
	<p>&lt; Choisir et implanter un modèle. <b>(d.g., r.h. et d.é.)</b></p>	<p>&lt; Le modèle.</p>	
	<p>&lt; En collaboration avec les écoles, se donner une vision commune dans l'appropriation de la démarche et des outils relatifs à l'évaluation des apprentissages dans le contexte de la réforme du curriculum. <b>(s.é.)</b></p>	<p>&lt; Démarches.</p>	30 juin 2002
<p>&lt; Mettre à jour le plan de redressement sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des résultats des états financiers (situation financière au 30 juin 2001);</li> <li>✓ d'une analyse du degré d'atteinte des économies prévues;</li> <li>✓ de l'évolution des prévisions budgétaires de l'année en cours. <b>(s.a.)</b></li> </ul>	<p>&lt; Résorption du déficit selon l'échéancier prévu.</p>	Octobre 2003	
<p>&lt; Établir le Rapport annuel. <b>(s.g.)</b></p>	<p>&lt; Réalisation du Rapport annuel.</p>	Annuel	
<p>&lt; Publications régulières dédiées aux parents.</p>	<p>&lt; Envoi aux parents.</p>		

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
4.4 Participer aux évaluations ministérielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Préparer les états financiers annuels. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Collaborer avec le vérificateur externe dans le processus de vérification. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Assurer le suivi au rapport du vérificateur externe, s'il y a lieu. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Participer à l'élaboration d'avis concernant diverses problématiques. <b>(é.a.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Respect des prévisions budgétaires et du plan de redressement; explication des écarts, le cas échéant.</li> <li>&lt; Avis qui tient compte des spécificités régionales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décembre 2001</li> <li>Octobre 2001</li> <li>Selon le besoin</li> <li>Ad hoc</li> </ul>

## **ORIENTATION 5**

**Maintenir ou améliorer le niveau des ressources indispensables à la qualité des services et à une saine administration de l'ensemble de la Commission scolaire.**

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>5.1 Poursuivre et adapter les actions reliées à une sélection rigoureuse du personnel, à l'insertion professionnelle du nouveau personnel et à la supervision professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Mettre en place un programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant : <b>(s.é., d.g., d.é., r.h. et d.c.)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ direction d'école et de centre;</li> <li>✓ enseignant régulier et non régulier;</li> <li>✓ personnel non enseignant;</li> <li>✓ soutien.</li> </ul> </li> <li>&lt; S'assurer d'une formation générale chez les nouveaux employés lors de recrutement initial. <b>(r.h.)</b></li> <li>&lt; Faire connaître nos exigences selon les différents profils recherchés chez le personnel. <b>(r.h.)</b></li> <li>&lt; Négocier des ententes avec les syndicats locaux dans le but de favoriser l'implication du personnel. <b>(r. h.)</b></li> <li>&lt; Intensifier notre démarche auprès des finissantes et des finissants de l'UQAR et en concertation avec le service de placement. <b>(r.h.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Rédaction et approbation d'un programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant.</li> <li>&lt; Réalisations d'activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ parrainage;</li> <li>✓ probation;</li> <li>✓ rencontre.</li> </ul> </li> <li>&lt; Révision des outils de sélection.</li> <li>&lt; Définition de profils types pour le personnel syndiqué.</li> <li>&lt; Entente locale avec le Syndicat des enseignants, du personnel de soutien et du personnel professionnel.</li> <li>&lt; Réaliser des rencontres avec les finissantes et les finissants de l'UQAR.</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p>
<p>5.2 Susciter l'intérêt du personnel concernant les fonctions de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Planifier une relève pour le remplacement du personnel cadre. <b>(r.h.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Réaliser une session de sensibilisation auprès du personnel enseignant.</li> <li>&lt; Établir un processus de présélection.</li> </ul>	<p>Hiver 2002</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
<p>5.3 Réviser nos mécanismes de protection des renseignements personnels en lien avec les législations et le respect des droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens.</p> <p>5.4 Poursuivre les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation et de la Fédération des commissions scolaires du Québec afin que soit assurée une révision en profondeur des règles de financement des commissions scolaires, afin que ces règles tiennent compte des réalités propres à chaque milieu et du phénomène de décroissance de la clientèle déjà présent chez nous depuis plus de 10 ans.</p> <p>5.5 Maintenir ou améliorer, s'il y a lieu, par des interventions régulières et annuelles, le bon état de notre parc immobilier, de notre parc informatique et des ressources matérielles indispensables à la qualité des services de formation.</p>	<p>&lt; Offrir aux nouvelles directions d'école un programme pratique d'intégration à la fonction. <b>(d.g., s.g., s.é., s.a. et r.h.)</b></p>	<p>&lt; Mécanismes.</p> <p>&lt; Mode d'allocation des ressources qui tient compte de notre réalité.</p> <p>&lt; Utilisation des résultats dans la révision du plan triennal.</p>	Automne 2001
	<p>&lt; S'approprier l'information pertinente. <b>(s.g.)</b></p>		Automne 2002
	<p>&lt; Réaliser :          ✓ État de situation;          ✓ Actualiser les mécanismes. <b>(s.g.)</b></p>		<p>Jun 2003          Juin 2004</p>
	<p>&lt; Identifier les particularités propres à notre milieu ou à certains secteurs du territoire. <b>(s.a.)</b></p>		En cours
	<p>&lt; Établir les écarts entre les ressources budgétaires actuelles et les besoins découlant de ces particularités. <b>(s.a.)</b></p>		En cours
<p>&lt; Participer avec les autres commissions scolaires à une mise en commun régionale de certaines problématiques. <b>(s.a.)</b></p>	En cours		
<p>&lt; Faire valoir nos particularités et nos besoins auprès du MEQ et de la FCSQ. <b>(s.a.)</b></p>	Automne 2001		
<p>&lt; Mettre en place un mécanisme d'évaluation périodique des besoins en immeubles dans le but de réduire les coûts d'opération et d'entretien de nos édifices, tout en assurant le maintien de services éducatifs de qualité. <b>(s.a.)</b></p>	Hiver 2002		



OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES
5.6 Adapter notre système de gestion documentaire afin d'être en mesure de répondre aux nouveaux besoins de la Commission scolaire et aux obligations légales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Réaliser annuellement des travaux annuels d'entretien et d'amélioration des immeubles, permettant d'offrir les services éducatifs prévus aux régimes pédagogiques, d'assurer la sécurité des élèves et du personnel et de maintenir les édifices en bon état. <b>(s.a.)</b></li> <li>&lt; Mettre à jour le plan de développement des « technologies de l'information et des communications » qui déterminera : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ les orientations de la Commission scolaire pour les cinq prochaines années.</li> </ul> </li> <li>&lt; Les moyens qu'elle entend prendre pour supporter les établissements dans l'identification de leurs besoins, la préparation de leur plan d'école ou de centre et la mise en œuvre de ce plan. <b>(s.é. et s.a.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Conformité des édifices aux normes de santé et de sécurité.</li> <li>&lt; État général des bâtiments.</li> <li>&lt; Adoption et réalisation d'un plan de développement des TIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Printemps et été 2002</li> <li>Avril 2001</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Faire l'inventaire et l'élaboration des règles de conservation. <b>(s.g.)</b></li> <li>Étudier et sélectionner une système d'archivage et de gestion documentaire. <b>(s.g.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Calendrier de conservation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mars 2002</li> </ul>

Légende :

d.é. Direction d'école  
d.c.e.a. Direction de centre d'éducation des adultes  
d.c.f.p. Direction de centre de formation professionnelle  
d.g. Direction générale  
é.a. Éducation des adultes  
f.p. Formation professionnelle

r.h. Ressources humaines  
s.a. Services administratifs  
s.é. Services éducatifs  
s.g. Secrétariat générale  
président Président de la Commission scolaire